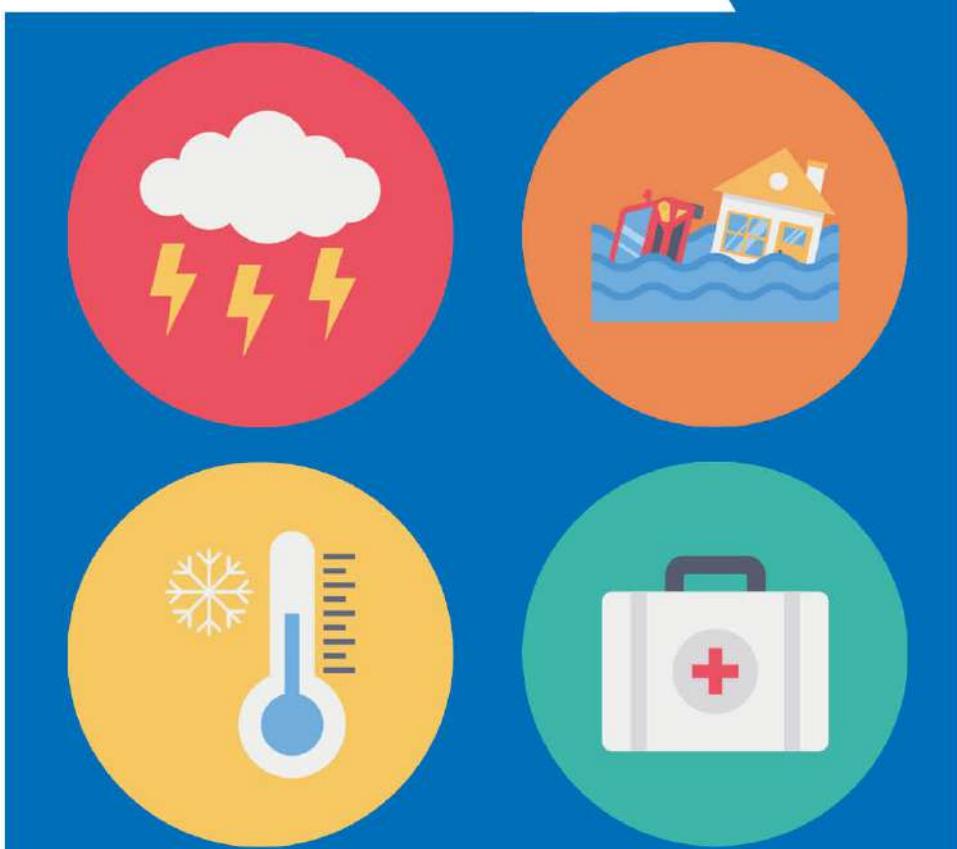




**Document  
d'Information  
Communal sur les  
Risques  
Majeurs**



Édition 2021  
**Document à conserver**

Les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou d'origine technologiques, nous ont montré qu'aucun territoire n'est exempt de risques majeurs.

Vous avez entre les mains le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**.

Par les informations qu'il contient, il va vous permettre d'adopter les meilleurs comportements si un événement (tempête, inondation, marée noire, accident avec des matières dangereuses) survenait sur notre commune.

En amont, la commune de Port-Louis a établi un **Plan Communal de Sauvegarde** qui prévoit l'assistance à la population (mise en sécurité, hébergement).

## MAIRIE DE PORT-LOUIS

Place Notre-Dame

02.97.82.59.59

[mairie.ville-portlouis@wanadoo.fr](mailto:mairie.ville-portlouis@wanadoo.fr)

[www.ville-portlouis.fr](http://www.ville-portlouis.fr)



## NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers **18** (ou **112**)

SAMU **15**

Gendarmerie **17**

Police Municipale **06.07.90.19.40**

Préfecture **02.97.54.87.03**

Gaz urgence **08.10.43.30.56** (24h/24h)

EDF urgence **08.11.01.02.12** (24h/24h)

**114** Appel d'urgence pour sourds et malentendants



# RISQUES MAJEURS

## Qu'est ce qu'un risque majeur ?

Un risque majeur se définit comme la possibilité que se produise un événement d'origine naturelle ou humaine dont les effets peuvent menacer la population et occasionner des dommages importants. Le risque majeur se caractérise par sa faible fréquence et sa gravité.

## L'alerte

En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'État et des maires. Selon la nature de l'événement, vous pourrez être informés par différents moyens :

- Message diffusé par des véhicules sonorisés
- Message sur les panneaux d'information
- Message diffusés à la radio, la télévision, les réseaux sociaux, la presse.

## Les bons réflexes



Éloignez-vous des zones à risques



Coupez le gaz et l'électricité



Mettez-vous à l'abri dans les étages



Écoutez la radio et respectez les consignes



## Le risque INONDATION

Le risque inondation est un risque naturel, susceptible d'être causé par une montée des eaux, des averses violentes, une submersion marine ou la rupture d'un barrage.

### Prévention



- Faites un inventaire de vos biens matériels
- Ayez à portée de main des lampes ou des bougies
- Mettez hors d'eau les meubles et les objets précieux
- Mettez à l'abri les produits toxiques

### Consignes en cas d'inondation



- Fermez portes et fenêtres
- Coupez le gaz et l'électricité
- Mettez-vous à l'abri dans les étages
- Écoutez la radio et respectez les consignes

### Ne pas faire



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont en sécurité
- Ne vous déplacez pas
- Ne télélez pas, sauf en cas d'urgence



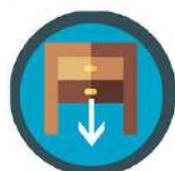
## Le risque SISMIQUE

Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur.

**Attention :** après un séisme, des répliques peuvent se produire.

### Consignes en cas de séisme

Pendant la secousse



A l'intérieur : Mettez-vous près d'un mur ou sous un meuble solide



A l'extérieur : Éloignez-vous des bâtiments

Après la secousse



Coupez le gaz et l'électricité



Évacuez le bâtiment sans prendre l'ascenseur



Écoutez la radio et respectez les consignes

### Ne pas faire



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont en sécurité



Si vous êtes en voiture, arrêtez vous et coupez le moteur



Ne restez pas sous des fils électriques ou ce qui peut s'effondrer



Ne fumez pas



Ne téléphonez pas, sauf en cas d'urgence



## Le risque PANDÉMIQUE

Le risque infectieux peut être particulièrement élevé dans le cas d'une épidémie ou d'une pandémie.

### Prévention et gestes barrières



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Lavez-vous régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique



Mouchez-vous dans un mouchoir à usage unique



Respectez la distanciation physique d'au moins 1 mètre



Évitez de vous toucher le visage



Saluez sans serrer la main et arrêtez les embrassades



Portez un masque dans tous les lieux où cela est rendu obligatoire

- En cas de symptômes, consultez votre médecin et restez chez vous
- Respectez les indications des autorités sanitaires locales et nationales



## Le risque CLIMATIQUE

### RISQUE DE CANICULE

La canicule est un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée. La canicule peut constituer un danger pour la santé de chacun.

- Le CCAS de Port-Louis recommande aux personnes les plus fragiles de se faire recenser en mairie. Ainsi, en cas d'alerte canicule, les agents pourront s'assurer régulièrement de la sécurité de ces personnes.
- Consultez le site :  
[www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)

 **CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

 MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER

 DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

 BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

 MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR

 MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

 NE PAS BOIRE D'ALCOOL

 ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE,  
**APPELEZ LE 15**



## Le risque CLIMATIQUE

### RISQUE DE TEMPÊTE - VENTS VIOLENTS

La carte de vigilance météorologique établie par Météo France permet d'informer la population des phénomènes météorologiques en cours et à venir. Un bulletin de niveau orange suppose de prendre des mesures de précaution.

Un bulletin de niveau rouge indique un danger imminent et suppose d'appliquer les consignes d'alerte.

#### Prévention



- Faites un inventaire de vos biens matériels
- Ayez à portée de main des lampes ou des bougies
- Mettez à l'abri les meubles et les objets précieux

#### Consignes en cas de tempête



- Fermez portes et fenêtres

- Écoutez la radio et respectez les consignes

#### Ne pas faire



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont en sécurité
- Ne vous déplacez pas
- Ne téléphonez pas, sauf en cas d'urgence



## Le risque CLIMATIQUE

### RISQUE DE VERGLAS - CHUTES DE NEIGE

**A noter :** le déneigement est l'affaire de tous. Les riverains de voies publiques doivent dégager les trottoirs et accotements en cas de neige ou de verglas.



Mettez-vous à l'abri et ne sortez pas



Installez les groupes électrogènes à l'extérieur



N'utilisez pas les chauffages à combustion en continu



Munissez-vous d'équipements spéciaux pour votre véhicule : chaînes ou pneus hiver



N'abandonnez votre véhicule que sur ordre des autorités et emportez votre kit d'urgence



Emportez des vivres, des vêtements chauds et votre téléphone chargé



Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable



Évitez les chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile



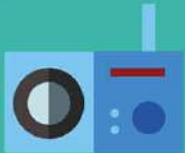
- **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France
- **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités



## Le matériel à prévoir

Nous vous recommandons, afin de faire face à n'importe quel risque majeur, de préparer un kit de mise en sécurité, accessible à tous les membres de la famille :

- ▶ Radio portable avec piles
- ▶ Lampe de poche
- ▶ Eau potable
- ▶ Vêtements de rechange
- ▶ Médicaments
- ▶ Couvertures
- ▶ Papiers personnels
- ▶ Matériel de confinement (linge, ruban adhésif)



## Vous informer

Durant l'événement, écoutez la radio, les premières consignes seront données par **France Info : 105.5** et **France Inter : 89.0**

Pensez à consulter le site internet de la ville **[www.ville-portlouis.fr](http://www.ville-portlouis.fr)** et les réseaux sociaux.

## Les dernières catastrophes naturelles à Port-Louis

- **du 15 au 16 octobre 1987**

Tempête

- **du 15 janvier au 25 février 1988**

Inondations et coulées de boues

- **du 25 au 29 décembre 1999**

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain

- **10 mars 2008**

Inondation et chocs mécaniques liés à l'action des vagues

- **28 février 2010**

Chocs mécaniques liés à l'action des vagues

- **du 03 au 05 janvier 2014**

Inondation et chocs mécaniques liés à l'action des vagues

- **02 juillet 2018**

Inondation et chocs mécaniques liés à l'action des vagues



**Port-Louis**

CITÉ MARITIME



## **RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE**

Pompiers **18** (ou **112**)

SAMU **15**

Gendarmerie **17**

Police Municipale **06.07.90.19.40**

Préfecture **02.97.54.87.03**

Gaz urgence **08.10.43.30.56** (24h/24h)

EDF urgence **08.11.01.02.12** (24h/24h)

**114** Appel d'urgence pour sourds et malentendants

**MAIRIE DE PORT-LOUIS**

Place Notre-Dame

**02.97.82.59.59**

[mairie.ville-portlouis@wanadoo.fr](mailto:mairie.ville-portlouis@wanadoo.fr)

[www.ville-portlouis.fr](http://www.ville-portlouis.fr)